



Lyon, le 18 décembre 2024

Page 1 / 2

Les tarifs de la « mutuelle régionale pour tous » n'augmenteront pas en 2025

Alors que les mutuelles ont annoncé une hausse minimale de leurs tarifs de 6% pour 2025, la mutuelle Région Auvergne-Rhône-Alpes a fait le choix de ne pas appliquer cette hausse grâce au concours de ses partenaires afin de garantir une offre accessible à tous.

Selon l'étude de la Mutualité française, c'est la deuxième plus forte hausse de tarifs des cinq dernières années. De son côté, pour préserver le pouvoir d'achat de ses habitants, la Région Auvergne-Rhône-Alpes a lancé en septembre 2024 « Ma Mutuelle Région Auvergne-Rhône-Alpes » une mutuelle accessible à tous sans conditions de revenus, sans questionnaire médical, ni limite d'âge. En accord avec les partenaires, les tarifs de cette mutuelle n'augmenteront pas en 2025.

Les offres, élaborées avec 5 mutuelles de la région, garantissent des tarifs attractifs, ainsi qu'une meilleure couverture santé pour les habitants du territoire.

Si en Région Auvergne-Rhône-Alpes, environ 300 000 personnes ne bénéficient pas de complémentaire santé en raison des coûts souvent trop élevés, les **trois offres de complémentaire santé**, « **Ma Mutuelle Région Auvergne-Rhône-Alpes** » **garantissent désormais l'accès à la santé sur le territoire à tous les habitants qui en font la demande.**

- **Trois offres pour préserver le pouvoir d'achat des habitants de la région**
- **Tarifs attractifs dans la durée par rapport à des offres comparables sur le marché**
- **Une mutuelle santé moins chère pour les étudiants de 18 à 30 ans à partir de 20€ par mois**
- **Une attention portée sur la prévention et les soins post-cancers**





Lyon, le 18 décembre 2024

Page 2 / 2

Quatre conditions sont nécessaires afin d'être éligibles à cette complémentaire santé

Disposer d'un numéro de sécurité sociale ; ne pas avoir de mutuelle ou être couvert par un contrat individuel depuis plus de 12 mois pour pouvoir bénéficier de la résiliation à tout moment ; ne pas être bénéficiaire de la C2S, résider en région Auvergne-Rhône-Alpes.

Les maires qui le souhaitent peuvent s'inscrire dans la mutuelle régionale et être un relai auprès de leurs habitants, des CCAS et des associations, afin qu'à l'échelle d'Auvergne-Rhône-Alpes, une offre attractive dans la durée soit proposée

Informations : Tél. : 04 2800 2800 ou mutuelle@auvergnerhonealpes.fr

« Aujourd'hui, les mutuelles deviennent de plus en plus onéreuses, rendant l'accès à la santé difficile pour certains des habitants de notre région, notamment les étudiants, les seniors et les travailleurs indépendants. Les conséquences de cette situation sont graves : pour les étudiants, cela se traduit par des choix de non-soins, et pour les retraités, par des décisions douloureuses comme ne pas consulter un dentiste. Grâce à notre mutuelle pour tous, nous venons corriger cette situation en soutenant les habitants, afin qu'ils puissent accéder aux soins auxquels ils ont droit. Je remercie nos 5 mutuelles partenaires qui ont accepté de ne pas appliquer cette hausse de tarifs et qui, grâce à leurs offres attractives proposent une meilleure couverture santé pour les habitants du territoire », Fabrice PANNEKOUCKE, Président de la Région Auvergne-Rhône-Alpes.

